



## Site n°43 – prairie de Duclair Bourg-Achard

### Présentation :

**Superficie :** 3,2 ha

**Adresse :** rue de Duclair 27310 Bourg-Achard

**Parcelle(s) cadastrale(s) :** A0174 et A0005, YD41 et YD43

**Propriétaire et gestionnaire :** Communauté de Communes Roumois Seine

### Vue aérienne du site

CARTE DE LA PARCELLE DIAGNOSTIQUE

commune : BOURG-ACHARD | parcelle : Prairie de Duclair | aire : 31892 m<sup>2</sup> | écopaturabilité :



### Photo du site



### Equipements :

Clôture : non	Type : NA
Etat : NA	Hauteur : NA
Eau : non	Electricité : NA

### Gestion :

#### Fauche

Gestion par fauche autorisée : **Oui**

Nombre de fauches autorisées : 2

Périodes de fauche autorisées : mai à octobre (selon conditions météo)

#### Pâturage

Gestion par pâturage autorisée : **Oui**

Période de pâturage : mars à octobre, soit 8 mois

Type(s) d'animaux autorisé(s) : bovins, équins, ovins

Chargement moyen annuel maximal : 0,5 UGB/ha/an

Quantité d'animaux autorisée (exemples) :

- 77 jours / an pour 50 moutons
- 30 jours / an pour 20 chevaux ou 20 vaches

### Contraintes – Remarques sur le site :

Présence de bétoires à proximité du bassin / du linéaire d'arbre en milieu de parcelles.

Possibles acquisitions foncières à l'avenir dans le cadre de projets de développement économique donc la superficie de la parcelle et/ou la durée de l'occupation prévue par la convention pourront être revues.

Fauche préférée car aucune clôture en place et circulation et passage important autour de cet espace.

Gestion des rejets à prévoir : chardons et ronces, ainsi qu'entretien des bords de parcelle à prévoir dans le cadre de la gestion complète de l'ensemble de la surface.